

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU MESNIL THERIBUS**

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 28 mars 2024 à 19 h30 à la mairie sous la présidence de Madame DELANDE Carole, Maire

PRESENTS : Mmes NABBEN, CHARTON, BOULLET,
Mrs BIDARD, DUBOIS, MELLIER, RICHARD, PETIT

ABSENTS : Mme BAUER donne pouvoir à Monsieur BIDARD
Mmes FERNANDEZ et OULLIER
Mrs COLLEMARE et LEVACHER,

Secrétaire de mairie Mr de LAROSIERE

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif conforme au compte de gestion du percepteur de MERU

La section d'investissement présente un déficit de 30 477.94 euros

La section de fonctionnement présente un excédent de 84 853.64 euros

L'excédent de clôture global s'élève à 215 125.60 euros.

AFFECTATION AU 1068

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter la somme de 96 377.64 euros

Au compte 1068 pour équilibrer la section d'investissement.

TAUX IMPOSITION 2024

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux et de conserver les mêmes taux qu'en 2023.

	BASES	TAUX	PRODUITS
Taxe foncière bâtie	562 100	42.44	238 555
Taxe foncière non bâtie	47 500	30.66	14 564
Taxe d'habitation	47 600	11.99	5 707
		Total	258 826

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2024.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 270 377.64 euros

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 775 927.96 euros

Madame le Maire clôture la séance à 21 heures.